

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècle](#)[CollectionBoite_011-14-chem | Armée. Item](#)[Aguet. Les grèves sous la Monarchie de Juillet | Interventions de l'armée](#)

Aguet. Les grèves sous la Monarchie de Juillet | Interventions de l'armée

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0321

SourceBoite_011-14-chem | Armée.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Aguet, Jean-Pierre](#)

Références bibliographiques[aguet, grèves sous la Monarchie de Juillet](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Aguet
Les grèves H.P. M.J

De l'air venant du Nord.

Angers, Juillet 37.

Bien que depuis 1933 les salaires aient augmenté.
Et ainsi un demandeur 1^{er}. Il se vante de
gravi, mettent des pieds sur le bois où on travaille
union.

Le ss-~~re~~ et le mineur voyant n'être qu'un
et leur appel au calme, on en voit 500 h. d'in/publi
de pique, 200 gardes nat^l, 50 chemises s'attachent.

Les troupes s'installent France, Alençon, De Lini;
on y voit des troupes 33^{es} d'inf. A Alençon; hoc
en la garnison et soldats; 1 ouvrier et verre.
(1159.161)

Lodève, Février 39.

Un moment? Journaux joints 2 copies de police venue
en di plus; on en-tend de parler et on en a "huc,
lut". Le met de suite envoi de 2 cts du 17^e de
pique.



Le fait municipal "verrier" de Louvain 4 voeu
et + point qui a rendu de la normalité et ~~code~~
et le motif de l'arrêt si-dessus. Lodève est de coru
ville de garnison permanente, c'est le seul

un jour d'y exposer la tranquillité, par
elle garantie de sécurité de elle "tout le monde"

extrait du règlement du conseil municipal
publié dans le journal de la ville 12 Mars 39.

173-4